



3 Frais d'accouchement et allocations diverses

L'accouchement normal n'étant pas l'objet de l'assurance de santé, avec les frais des examens médicaux réguliers pendant la grossesse, cela va coûter assez cher. Par ailleurs il est obligatoire de faire la déclaration de la naissance dans les 14 jours à partir le jour de naissance. Il est utile de connaître les frais et les formalités concernant l'accouchement.

3-1 Assurance de Santé Publique et frais d'accouchement

Ni la grossesse ni l'accouchement n'étant une maladie, ils ne sont pas couverts par l'Assurance de Santé Publique, lorsqu'il s'agit d'un accouchement normal. Préparez à l'avance les frais pendant la grossesse et l'accouchement. Au Japon l'hospitalisation due à un accouchement dure environ une semaine, et pour les frais, il faut compter au moins 500,000 yens. Sachez que si on fait la déclaration au guichet de l'assurance sociale de santé ou de l'assurance nationale de santé, on peut recevoir l'allocation d'accouchement et de puériculture (cette somme sera versée directement au centre de soin).